



CONTENUS ADDITIONNELS

Quiz

Testez vos connaissances...

1. Parmi les pouvoirs suivants, lesquels sont des pouvoirs propres du président de la République ?

- a) pouvoir de faire grâce
- b) pouvoir de dissoudre l'Assemblée nationale
- c) pouvoir de promulguer les lois
- d) pouvoir de nomination du Premier ministre
- e) pouvoir de saisine du Conseil constitutionnel
- f) pouvoir de nomination des ministres
- g) pouvoir de proposer un référendum

2. Qui assure la gestion du dispositif du droit au logement ?

- a) le maire
- b) le préfet de région
- c) le préfet de département

3. Parmi les autorités suivantes, lesquelles sont des autorités publiques indépendantes ?

- a) Conseil supérieur de l'audiovisuel
- b) Haute autorité de santé
- c) Défenseur des droits
- d) Autorité de la concurrence
- e) Autorité des marchés financiers
- f) Commission nationale de l'informatique et des libertés

4. Quelles sont les cinq administrations décentralisées dotées d'un statut constitutionnel ?

5. Citez 5 des 9 compétences transférées par l'État aux collectivités territoriales.

6. Quelle théorie du droit administratif vient atténuer le principe de légalité dans certaines situations graves ?

7. Quel texte énonce les droits dits de troisième génération, tels que le droit à un environnement sain et le droit au logement ?

- a) la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789
- b) la Constitution de 1958
- c) le préambule de la Constitution de la IV^e République

8. Les engagements internationaux priment-ils sur les dispositions de nature constitutionnelle ?

- a) oui





CONTENUS ADDITIONNELS

b) non

9. Le droit communautaire prime-t-il sur la Constitution ?

- a) oui
- b) non

10. Quel est le premier principe général du droit (PDG) reconnu par le juge administratif dans l'arrêt du Conseil d'État *Dame Veuve Trompier-Gravier* en 1944 ?

- a) principe d'égalité des usagers devant le service public
- b) principe de continuité du service public
- c) droit au recours pour excès de pouvoir
- d) principe du respect des droits de la défense

11. Quel mécanisme permet à une instance ou à une partie à un procès de soutenir qu'une disposition législative porte atteinte aux droits et libertés garantis par la Constitution ?

12. Quels sont les trois critères permettant de qualifier une activité de service public ?

13. Comment appelle-t-on le fait pour une collectivité territoriale de gérer directement un service public ?

14. Parmi ces autorités, la ou lesquelles sont des autorités de police générale ?

- a) le maire
- b) le ministre de l'Intérieur
- c) le préfet
- d) le Premier ministre

15. Comment nomme-t-on une norme générale qui s'adresse à une ou plusieurs personnes désignées de façon abstraite par leur situation, leur statut ou leur fonction ?

16. Quels sont les trois types de décisions de l'Administration qui n'ont pas à être motivées ?

17. Quelles sont les trois modalités de disparition sans portée rétroactive d'un acte administratif unilatéral ?

18. Le contrat conclu entre deux personnes privées dont l'une agit dans le cadre d'un mandat pour une personne publique est-il administratif ?

- a) oui
- b) non

19. L'Administration peut-elle mettre fin à un contrat administratif de façon unilatérale ?

- a) oui dans tous les cas
- b) oui en cas de faute grave du cocontractant, à titre de sanction
- c) oui lorsque la résiliation est justifiée par l'intérêt général
- d) non





CONTENUS ADDITIONNELS

Solution :

1) b, d, e et g ; 2) c ; 3) a, b et e (les autres sont des autorités administratives indépendantes, elles sont au nombre de 19 ; on compte 7 autorités publiques indépendantes) ; 4) communes, départements, régions, collectivités à statut particulier (Paris, Lyon, Marseille) et collectivités d'outre-mer (DOM-TOM) ; 5) urbanisme et planification de l'aménagement du territoire, sauvegarde du patrimoine, formation professionnelle et apprentissage, enseignement, transport, voirie, patrimoine, développement économique/culture/vie sociale/loisir/sport ; 6) la théorie des circonstances exceptionnelles ; 7) b ; 8) b ; 9) a ; 10) d (principe d'égalité des usagers devant le service public CE sect., 1951, Société des concerts du Conservatoire ; principe de continuité du service public CE Ass., 1950, Dehaene ; droit au recours pour excès de pouvoir CE Ass., 1950, Dame Lamotte) ; 11) celui de la question prioritaire de constitutionnalité (QPC) ; 12) activité rattachée à une personne publique, destinée à satisfaire l'intérêt général et placée sous un régime exorbitant du droit commun ; 13) gestion en régie (exemple de service public géré en régie : l'état civil) ; 14) a (au niveau communal), c (au niveau départemental), d (au niveau national) ; 15) acte réglementaire ou règlement administratif ; 16) décisions favorables, réglementaires et défavorables à des tiers mais favorables à l'intéressé ; 17) abrogation, caducité et péremption ; 18) a ; 19) b et c

